

Réf: Dossier N° 009040

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « RICO VILLAGE PLUS »

Siège social Abidjan, Marcory, ZONE 4, LOT 203, ILOT 31

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/04/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 20/04/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RICO VILLAGE PLUS »

Objet :

- LAVAGE
- RESTAUREN
- CAFETERIA
- SERVICE TRAITEUR
- COMMUNICATION
- DIVER

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Marcory, ZONE 4, LOT 203, ILOT 31

Dirigeant(s) : Mlle KOUEIK FATIMA JAFFAR (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03560 du 25/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°23258/GTCA/RC/2021 du 25/08/2021

